

Rapport de la vice-présidente des relations de travail et griefs pour les bureaux

Comité de relations de travail

Les travaux de ce comité avancent lentement, même si nous avons eu plusieurs rencontres. Nous avons de la difficulté à trouver des solutions communes. Lors de la dernière rencontre du comité le 3 mars dernier, il y a eu quelques problèmes de réglés par des lettres d'entente, mais les plus complexes restent toujours en suspens. Nous avons une demande pour l'application d'un article de la convention qui date du 31 mars 2006 et nous n'avons toujours pas la position de l'employeur à ce jour.

Règlement de griefs

Les premiers travaux de ce comité ont commencé le 18 octobre 2007. Il y avait à ce jour 31 griefs. Depuis ce temps, dix ont été fermés sans règlements, 4 ont reçu des montants et les autres sont toujours en suspens. La prochaine rencontre du comité est fixée au 12 juin 2008.

Suivi des dépôts à la commission des relations de travail

La dernière rencontre a eu lieu en juin 2007 avec le conciliateur et rien n'a avancé depuis ce temps. La raison principale est que le SPTP n'est pas disponible, car ils sont présentement en négociation. Nous sommes en attente d'une convocation.

Conclusion

Il y a un gros problème de formation et l'employeur ne désire pas donner du temps pour cette formation. Les gestionnaires ne déclarent pas leurs besoins comme il faut ou au bon moment de façon à pouvoir gérer qui va prendre le poste.

Les ressources humaines qui font affaire avec nous ne semblent pas toujours au courant de ce qui se passe réellement et n'ont pas de mandat clair, ils doivent continuellement aller valider et nous revenir par la suite.

Certains dossiers ne seront pas réglés avant l'échéance de la prochaine négociation.

Gina Proulx
Vice-présidente relations de travail et griefs bureaux
SEMB SAQ (CSN)